

## Compte rendu de la séance du 27 octobre 2021

**Présents:** Claudine VIVAREZ, Thierry MARTIGNAC, Maxime ASFAUX, Hervé LANDES, Amandine TILLET, Françoise BARDET, Damien CROS, Isabelle LAMPLE, Christiane JANICOT, Ophélie DENJEAN, Frédéric COULON

**Absents excusés:**

**Excusés représentés:**

**Secrétaire de la séance:** Françoise BARDET

### Ordre du jour:

• **Délibérations:**

- Vente chemin rural suite enquête publique à Mme Clémentine Halleux,
- Achat terrain à M. Serge Sudrie pour régularisation voirie à Laclavayrie,
- Décision modificative n°6.

• **Informations:**

- Pacte de gouvernance,
- Téléthon,
- Commémoration du 11 novembre,

• **Questions diverses**

- Organisation pour Noël,
- Inauguration espace jeux,
- Médailles.

Approbation du compte rendu de la séance du 02 septembre 2021 : à l'unanimité

### Délibérations du conseil:

• **Décision Modificative n°6**

La Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts pour la réfection des logements du bourg au budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21318 - 21	Autres bâtiments publics - Ecole	-4000.00	
2132 - 15	Immeubles de rapport - Amélioration logements	4000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Délibération adoptée à l'unanimité.

• **Aliénation et vente d'un chemin rural à Laclavayrie**

L'enquête publique pour l'aliénation d'un chemin rural à Laclavayrie s'est déroulée du 01-03-2021 au 15-03-2021. Aucune observation n'a été formulée et la commissaire enquêtrice a émis un avis très favorable à l'aliénation dudit chemin.

Madame la Maire rappelle au conseil municipal que cette enquête publique a été l'occasion de régulariser la situation cadastrale erronée depuis des décennies quant à l'emplacement de la voirie communale passant devant la propriété de Mme Halleux. En conséquence, la nouvelle parcelle identifiée sous la section C n°1077, d'une contenance de 02a18ca est proposée à la vente à Mme HALLEUX pour la somme de 50 € (cinquante euros). Il est rappelé que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur. Le conseil municipal se prononce en faveur de l'aliénation et de la vente dudit chemin.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• **Achat de parcelles à Laclavayrie à M. Serge Sudrie pour régularisation cadastrale de la voirie.**

Madame la Maire expose à l'assemblée que suite à l'enquête publique d'aliénation du chemin public de Laclavayrie, une régularisation de la voirie communale au niveau du cadastre est nécessaire pour se conformer au tracé réel de la route sur le terrain.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'acquérir les parcelles nouvellement cadastrées par le géomètre, présentées ci-dessous, à M. Serge SUDRIE pour la somme de 50€ (cinquante euros):

Section - Parcelle	Surface
C 1073	02a06ca
C1075	21ca
<b>Total</b>	<b>02a27ca</b>

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Informations**

- **Le pacte de gouvernance** de CAUVALDOR a été finalisé. Un exemplaire papier est distribué à chaque élu. Il formalise les règles de fonctionnement de l'intercommunalité garantissant un espace de démocratie, de dialogue et de partage.
- La commune portera sa contribution au **Téléthon** en mettant à disposition de l'école de musique de Saint-Céré la salle polyvalente le 15 décembre 2021 pour un concert dont les bénéfices seront reversés à l'AFM-Téléthon.
- **Commémoration du 11 novembre** : la commémoration qui se déroulera devant le monument aux morts sera suivie de la **remise des médailles d'honneur** aux anciens élus devant la salle polyvalente et se terminera par un vin d'honneur.
- **Secourisme** : Un contact a été pris par Isabelle Lample Venries auprès de la Croix Rouge. La formation dure 7h (5h de formation généraliste et 2h de formation pour l'utilisation du défibrillateur). Cela concerne un groupe de 10 personnes (environ). Tous les membres du conseil sont volontaires.  
Cette formation peut peut-être rentrer dans le DIF. La piste de l'assurance MAIF pour la prise en charge pourrait être explorée.
- **Cimetière** : Pour le 1<sup>er</sup> novembre, le cimetière a été nettoyé. Des fleurs seront mises dans les bacs du columbarium.  
De plus, concernant les tombes très anciennes non identifiables, des procédures d'abandons vont être initiées. Une enquête auprès des anciens sera faite pour identifier, éventuellement les descendants.
- **Réhabilitation de l'ancienne école** : Dans le cadre de la consultation de la population la commune a reçu une dizaine de réponses. Tous les retours sont positifs et soutiennent le projet.

- **Site de la commune** : La commission communication à laquelle s'adjoint Sophie Martignac remet à jour le site de la commune.
- **Voirie** : Le point à temps sera réalisé dans les semaines à venir (Drulhes, Laborie, Verbiguié...) De plus il est constaté le très mauvais état des chemins communaux. Cette situation n'est pas nouvelle. Il sera nécessaire d'envisager des solutions pour améliorer cette situation. A Laborie une buse est bouchée. La commission voirie ira voir sur place quelles solutions sont envisageables pour régler le problème. Remarque : le couvercle d'une buse concernant l'eau d'irrigation est endommagé, l'information sera donnée au responsable communal (S. Sudrie).

### Questions diverses

- **Animations de Noël** :
  - Samedi 4 décembre  
Matin: installation des illuminations  
Midi (éventuellement): repas partagé  
Après-midi : Inauguration de l'aire de jeux ; suite de l'installation des illuminations avec en parallèle des activités « manuelles » pour petits et grands (couronnes, porte-bougies...)
  - Dimanche 19 décembre après-midi : spectacle pour enfants (et grands) : Contes de Noël par Sandrine Mage ; Distribution de cadeaux par le Père Noël et tours de calèche dans le bourg suivis d'un goûter.
  - Un concours de la plus belle maison décorée pour Noël a été proposé.
- **Cadeaux et cartes de vœux**  
Cartes : Nicole Venries sera sollicitée pour illustrer la carte de vœux 2021.  
Cadeaux pour les anciens : offerts aux plus de 70 ans sur le même principe qu'en 2021 (pour un couple pas obligé de mettre du champagne, on peut, juste améliorer le panier).  
Cadeaux pour les enfants : Plus de 11 ans : bon d'achat ou stylo, carnet, gourde...  
De 0 à 11 ans ; livre chez Parenthèse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La Maire,  
Claudine VIVAREZ

